

6-1) Point sur les travaux "milieu" 2022 et perspectives 2023 – Secteur Centre

► **Rappel** : Avec l'élaboration et l'approbation préfectoral du **PDPG**, la Fédération et les AAPPMA locales disposent d'un **plan de travaux et de restauration des milieux jusqu'en 2025** comprenant notamment :

1. L'aménagement de frayères
2. Les travaux sur ouvrages (continuité, restauration de vannes...)
3. La gestion des espèces invasives
4. La restauration de cours d'eau
5. La création d'habitats en lacs, plans d'eau et rivières.

► **2022** : Lancement et réalisation de nombreux travaux en 2022 (*dont dans la partie Centre du Département*).

1. Aménagements 2022 des frayères à brochets

- Pas de création de nouvelles frayères à brochets en 2022 (7 existantes)
- Reprise / entretien de 2 frayères existantes : frayère de la Claye – La Bretonnière (2 interventions en 2022) et frayère de St-Jean-de-Beugné
- **Coût des travaux : 4 392 €** (3 792 € TTC pour la frayère de la Claye -
600 € TTC pour la frayère de St-Jean-de-Beugné)
- **Reste à charge Fédération / AAPPMA** : 1 269 € FD - 969€ AAPPMA de la Bretonnière et 300€ AAPPMA de St-Jean de Beugné

Reprise de la frayère de la Claye *La Bretonnière*



AAPPMA « La Gaule Bretonne »

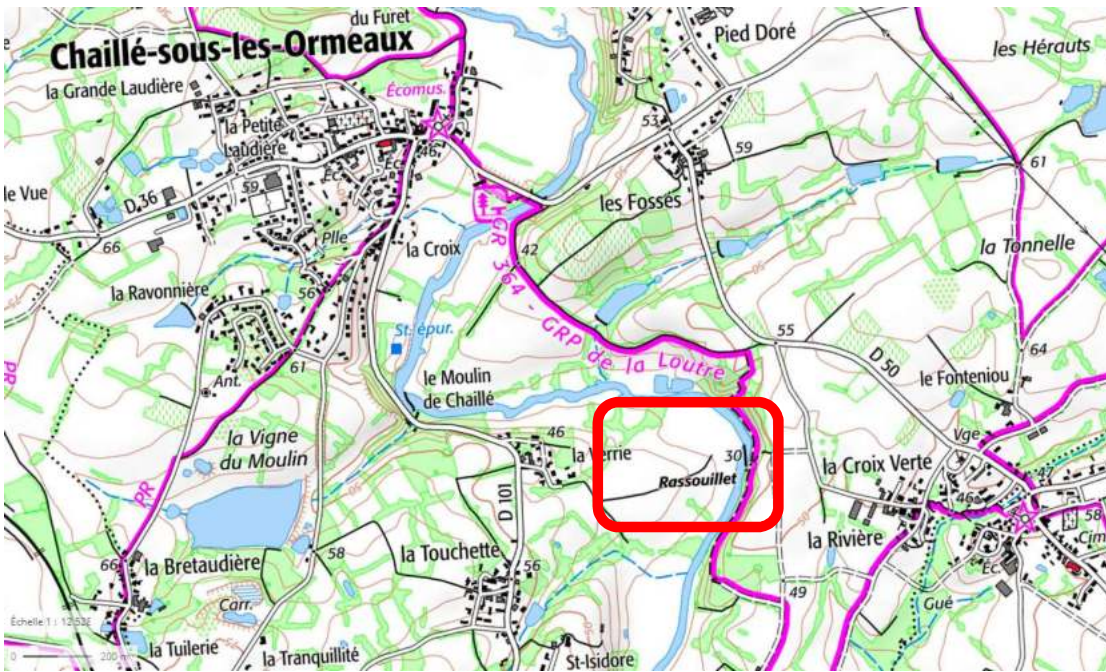


2. Actions « Ouvrages » 2022

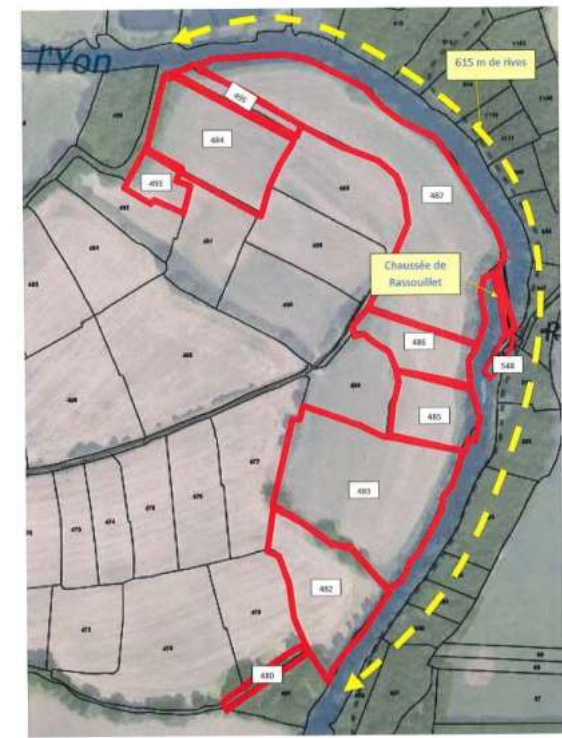
- ▶ Travaux de restauration de la continuité écologique de la Chaussée de Rassouillet sur l'Yon : AAPPMA de Chaillé-sous-les-Ormeaux



Localisation et présentation du site initial



- ✓ Commune des RIVES-DE-L'YON (*commune déléguée de Chaillé-sous-les-Ormeaux*)
- ✓ **Chaussée de Rassouillet sur l'Yon** + parcelles attenantes de propriété de la FVPPMA/AAPPMA depuis 2020
- ✓ Exploitation parcelle par le GAEC Bon Vent

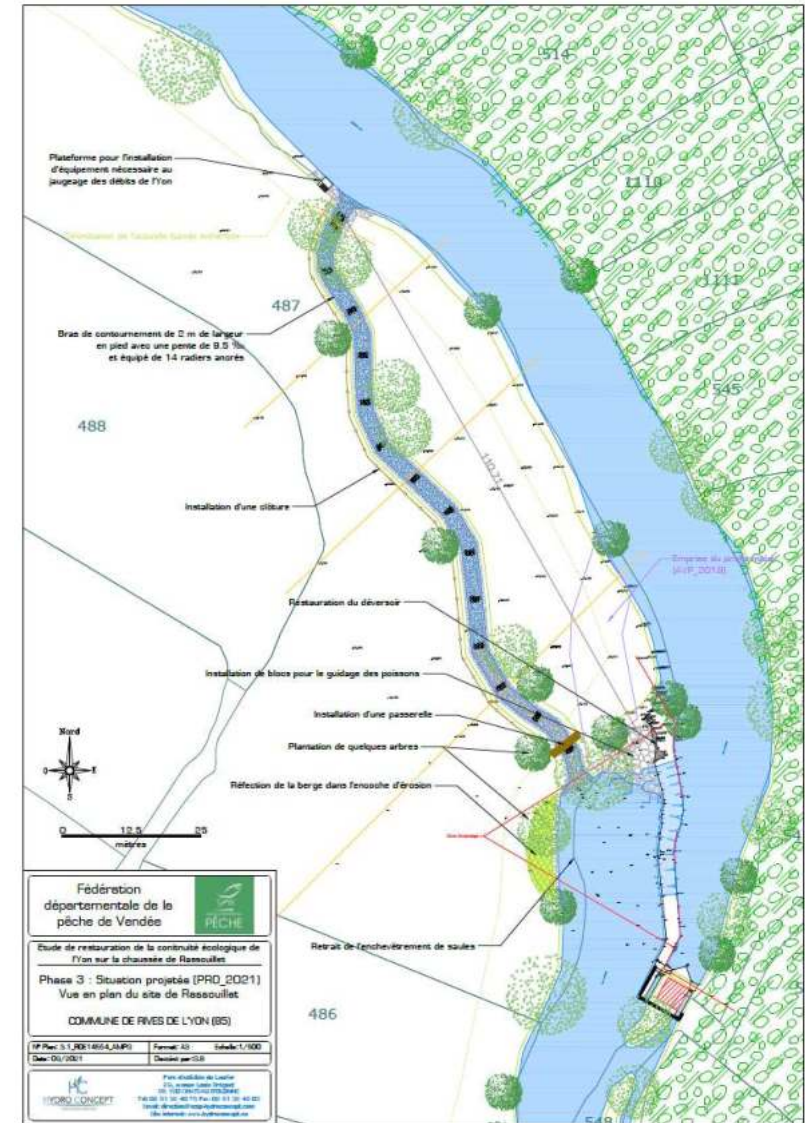


Travaux de restauration de la continuité écologique de la Chaussée de Rassouillet sur l'Yon



Coûts : 112 000 € avec aide financière (90% du montant) de :

- But recherché : obligation réglementaire de restauration de la libre circulation des poissons et des sédiments
- Travaux réalisés : Aménagement d'un bras de contournement (100 m)
- Réalisation : juillet 2022 (+ mise en place d'une passerelle en novembre 2022)



Travaux débutés en Juillet 2022 - Intervention de l'Entreprise THOUZEAU



Aménagement bras



Confortement bras



Recharge bras



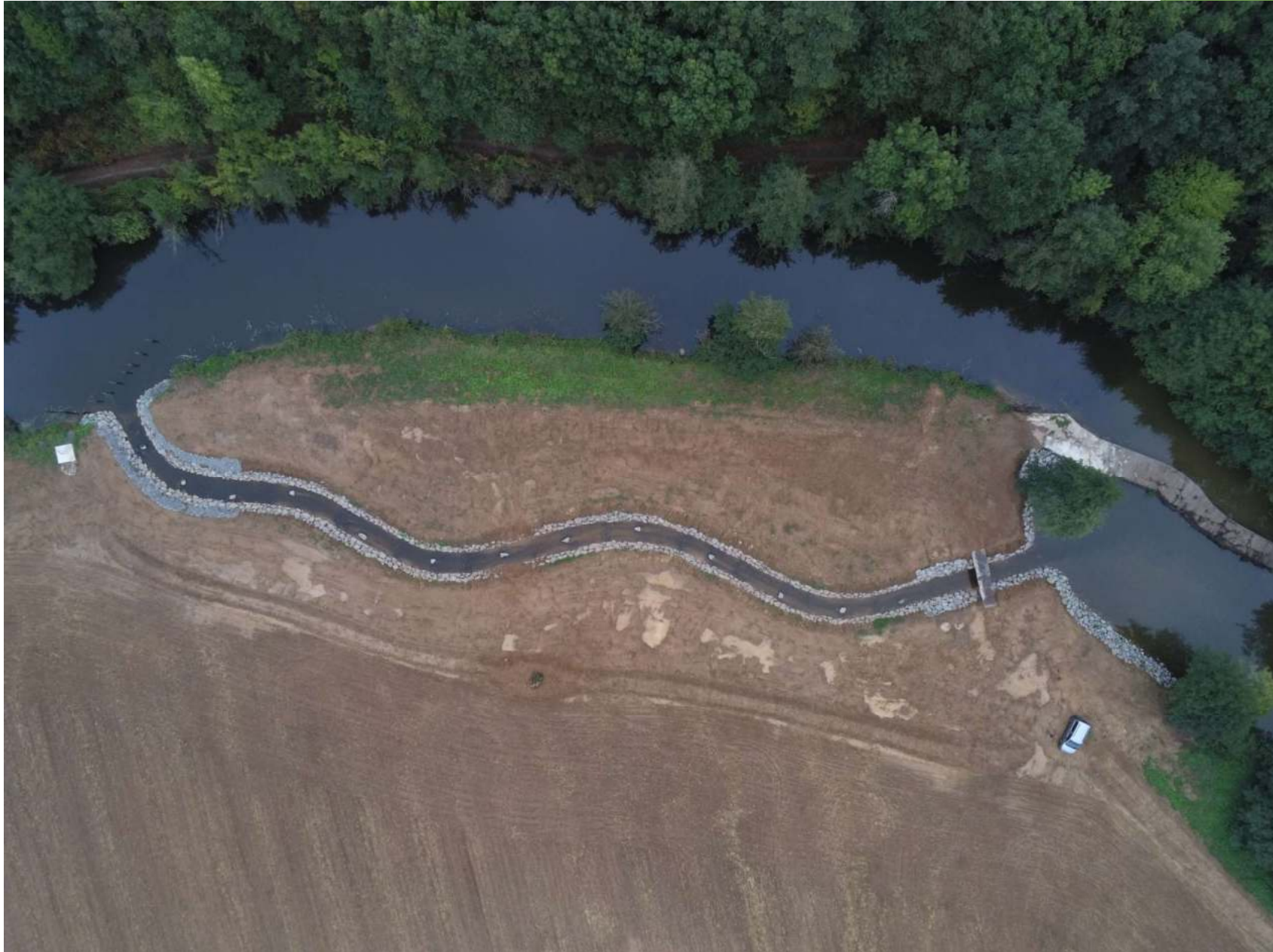
Diversification bras



Station DREAL



Vue fin aménagement



Accompagnement de ces travaux de plantations de haies



Légende

- Plantations haies
- Haie double sur talus
 - Haie double
 - Haie simple



Légende

- Plantations haies
- Haie double
 - Haie simple

	Type	Longueur en mètre	Nombre d'arbres
Cours d'eau	haie double sur talus	297	595
	haie double	233	467
	haie simple	101	102
Etang	haie double	153	307
	haie simple	62	63
TOTAL		846	1534

Sources : IGN, FDC85
Date : 07/2022

0 75 150 m

**Arrivée des
arbres le
09/01/2023**

2. Actions « Ouvrages » 2022

- ▶ 1 site avec travaux d'entretien / restauration de vannages sur chaussées : *Ouvrage de Berton sur le Petit Lay (AAPPMA de Mouchamps)*
- ▶ Travaux réalisés par les bénévoles de l'AAPPMA
- ▶ Prise en charge par la FVPPMA des matériaux 457,22 €



Restauration des pelles de l'ouvrage de Berton sur le Petit Lay – AAPPMA de Mouchamps

2. Actions « Ouvrages » 2022

Projet d'aménagement d'une vannette au niveau de la Porte Vauban – Marais de la Bretonnière (Commune de LA BRETONNIERE-LA CLAYE)

- ✓ **Sollicitation financière de l'ASA des Grands Marais de la Claye** auprès de la Collectivité Piscicole (Fédération de Pêche et AAPPMA) pour participer à l'aménagement d'une vannette au niveau de la Porte Vauban située sur le Canal de la Claye (Marais de la Bretonnière).
- ✓ Cet aménagement devrait permettre de mieux gérer les niveaux d'eau et la circulation piscicole dans un compartiment de marais à forts enjeux biologiques notamment pour le brochet.



✓ La FVPPMA est fortement investie sur ce territoire et travaille conjointement depuis 2019 avec l'Établissement Public du Marais Poitevin (EPMP) pour vérifier si les règles de gestion mises en place sous forme de fuseau sont favorables aux enjeux « brochets ».

✓ La gestion des niveau d'eau dans ce compartiment est très conflictuelle entre les différents usages et la mise en place de cette vannette permettrait :

- De **gérer mieux les niveaux d'eau** dans le compartiment de la Bretonnière selon le protocole de gestion établie ;
- **D'éviter un ressuyage trop rapide** en fin d'hiver / début de printemps ;
- De favoriser la circulation piscicole entre le Lay et le Marais de la Bretonnière.



Coût : 22 750 € HT

Bretonnière aval - Fuseau de gestion en expérimentation



Période printanière : période la plus sensible

✓ **Financement : 80% de l'EPMP ;**

✓ Sollicitation sur les 20% à charge de l'ASA des Grands Marais de la Claye d'en prendre la moitié soit 10% du reste à charge, soit : **2 275 € ;**

✓ Possibilité d'une demande de subventions auprès de la FNPF à hauteur de 50% de notre montant soit 1 137 € ;

✓ Reste à charge - **à la FVPPMA : 1 137 €**

Subventions conditionnées : - **Aux respects des règles de de gestion ;**

- **A la possibilité de récupération de baux de pêche** auprès de l'ASA des Grands Marais de la Claye (sur autres secteurs).



3. Gestion des espèces envahissantes

- **Constats** : Développement de plus en plus conséquent de la Jussie sur la partie aval du Lay. Nombreux secteurs sans interventions. De moins en moins de financements pour la gestion des EEE.



Jussie dans les canaux du Marais de la Bretonnière



Jussie dans le Lay

- **Définition actuellement d'une « Stratégie de Gestion » sur les espèces exotiques envahissantes.**



Mobilisation de la Fédération + AAPPMA envers le Syndicat Mixte, les élus locaux ... pour que l'on continue à entretenir les cours d'eau et zones de marais et que l'on ne délaisse pas des secteurs entiers de cours d'eau ou zones de marais.

4. Travaux de restauration morphologique de cours d'eau

- Pas d'aménagement réalisé en 2022 sur ce secteur

Diversification des écoulements et des habitats sur un linéaire total de 1,3 km



Exemples de travaux de restauration morphologique réalisés sur la partie aval du ruisseau de la Cacaudière -
Commune de La Pommeraié sur Sèvre

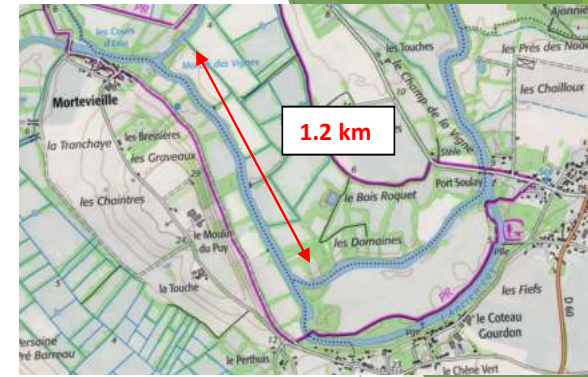


5. Création d'habitats piscicoles en lacs, plans d'eau et rivières - 2022

- 2 nouveaux aménagements sur la rivière Le Lay (AAPPMA de la Bretonnière) et sur le plan d'eau de Fraisa (AAPPMA de Moutiers)
- Poursuite de 2 aménagements en 2022 sur :
 - Le lac du Marillet concernant l'AAPPMA de Mareuil (débuté en 2019)
 - Le Lac de la Vourraie concernant l'AAPPMA de Chantonay (débuté en 2021)
- Participation de la Fédération à hauteur de 50%

Création d'habitats sur le Lay en amont de Morteveuille - 2022

➔ Une dizaine d'arbres abattus et ancrés en berge



Aménagement d'habitats piscicoles sur le Plan d'eau de Fraisa en 2022

➔ 5 barrières en bois de créées



Aménagement du Lac du Marillet - 2022

- ➔ Protection des poissons contre les oiseaux piscivores sur la réserve des Borderies



Aménagement d'habitats piscicoles sur le Lac de la Vouraie - Années 2021/2022

Quelques chiffres :

- ✓ 5 barrières en bois
- ✓ 25 arbres ancrés



5. Perspectives 2023 d'aménagement d'habitats en lacs, plans d'eau et rivières

► Poursuite des aménagements sur :

- Le lac de la Vouraie (fin en 2024),
- Le lac du Marillet,
- Le plan d'eau de Fraisa,
- Le Lay en amont de Morteveille (en rive droite sur le même secteur d'intervention)



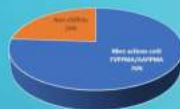
► Préparation en cours du dossier d'aménagement du Lac de Rochereau (AAPPMA de Chantonnay et du Boupère) – Début d'action en 2024

► Fin du suivi par plongée subaquatique des récifs sur le Lac du Marillet



6-2) Perspectives 2023 et années suivantes – Secteur Centre – Lien avec le PDPG

274 ACTIONS PRÉSENTES UN COÛT POUR LA FVPPMA / AAPPMA



Un budget pour les 5 ans estimé à :
2 300 000 € (sans les subventions)



Actions « Ouvrages » :
580 000 €
30 %

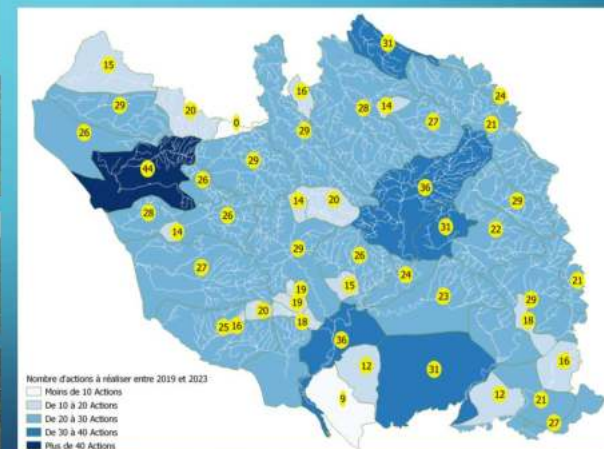


- Coûts Ouvrage
- Coûts restauration morpho
- Coûts Foyères
- Coûts actions spécifiques
- Coûts habitats pratiques
- Coûts ripéryne
- Coûts FAIE
- Coûts étude/études
- Coûts organisation élevage-PGP

UN PROGRAMME 2021-2025 AMBITIEUX POUR Y PARVENIR

- Plus de 1 100 actions à réaliser sur le territoire soit environ une 20^{aine} par contexte

QUELQUES CHIFFRES ...



I- ACTIONS DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DE FRAYERES ET ANNEXES HYDRAULIQUES

Contextes Lay médian / Smagne



✓ Poursuite des restaurations d'annexes et frayères à brochet

3 projets de ciblés pour 2023 (deux sur le secteur des Moutiers-sur-Lay et une zone sur la Smagne)

Contextes du Lay aval-Marais Poitevin



Projet de restauration du fonctionnement hydraulique et biologique de l'Ancien Lay (enveloppe de 60 000€ - AAPPMA de Mareuil & la Bretonnière)

Inscription de ces aménagements dans le Contrat Territorial (CT) Eau du Lay amont 2022-2024 et dans le futur CT Eau du Lay aval 2024-2026

I- ACTIONS DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DE FRAYERES ET ANNEXES HYDRAULIQUES

Contextes du Lay aval-Marais Poitevin



4 projets ciblés en 2023 (*St Benoist-Chasnais-Marais du Graon-Marais de la Grenouillère*)



Projet d'achat terrain en bordure du Lay à SAINT-DENIS-DU-PAYRE via la Fondation des Pêcheurs



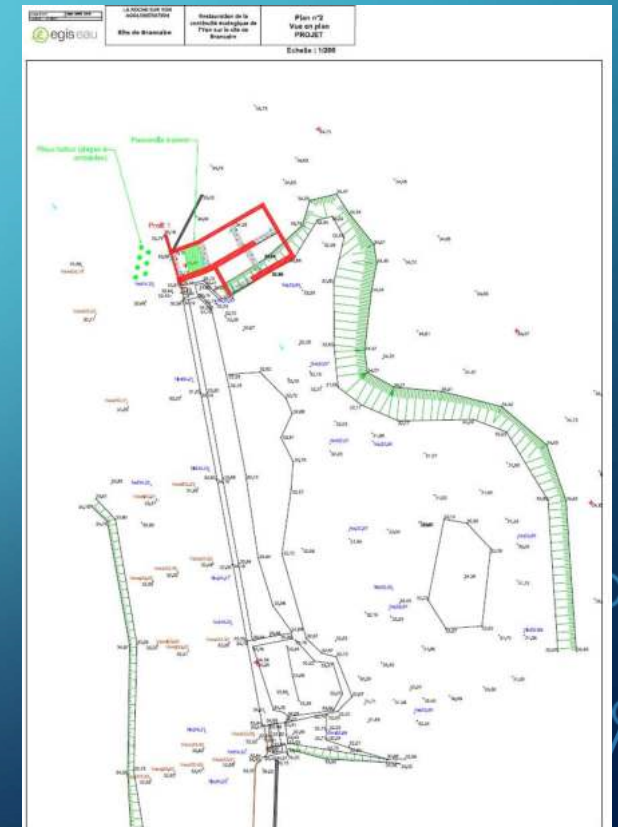
2- ACTIONS CONTINUE

Travaux de restauration de la continuité écologique de la Chaussée de Brancaire sur l'Yon à LA-ROCHE-SUR-YON – Engagement de l'action en 2023



- But recherché : obligation réglementaire de restauration de la libre circulation des poissons et des sédiments
- Travaux réalisés : Aménagement d'une passe à poissons
- Prévision de réalisation : à partir de juillet 2023

Coûts prévisionnels : 120 000 €
(subventions attendues : 90% du montant)

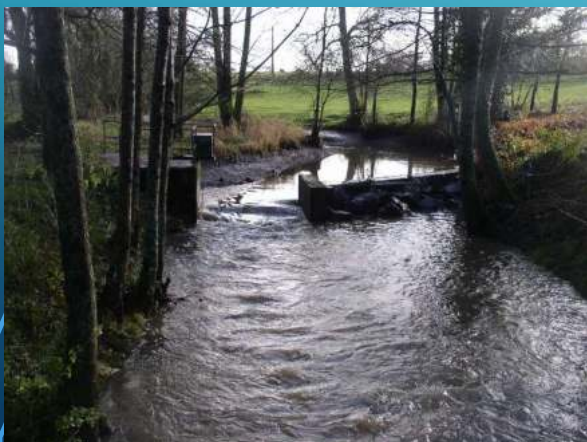


2- ACTIONS OUVRAGES

Entretien nos ouvrages et nos vannages



Anticiper les dégradations des ouvrages



Entretien nos ouvrages

AAPPMA concernées en 2023 :

- **AAPPMA de Mouchamps** : suite des travaux de restauration des ouvrages notamment Moulin aux Moines ;
- **AAPPMA de Chantonay** : entretien des clapets Moulin de la Cour, Pion, Bouillière (avec le Boupère) ;
- **AAPPMA de la Roche-sur-Yon** : restauration clapets de Montorgueil sur le Graon et Foliot sur Moulin Papon ;
- ...

3- ACTIONS GESTION QUALITATIVE DE L'EAU

Contexte de l'Yon



1. Être intransigeant sur les affaires en cours ;
2. Avoir une efficacité optimale avec les services de l'État et les différentes instances sur le territoire ;
3. Recensement & identification de toutes les sources de pollution sur le bassin.

4. Prise en compte de cette problématique « Qualité » au niveau de la Roche-sur-Yon-Agglomération

4- ETUDES SPECIFIQUES

Ensemble des contextes



- ✓ Poursuite de nos suivis vis-à-vis des suivis des passes à anguilles (relance du suivi sur Rochereau – suivi de l'Angle Guignard)



- ✓ Poursuite de l'ensemble des inventaires piscicoles sur nos cours d'eau, et lacs

- ✓ Autres études : Suivi de l'écrevisse à pattes blanches, suivi Truites, suivi des petits ruisseaux de tête de bassin ...



Programme à détailler avec vous pour l'année 2023

MERCI DE VOTRE ATTENTION

